

**ANNEE 2018**

*Délibération n°*

**20180048**

**SEANCE PUBLIQUE DU 19 SEPTEMBRE 2018**

Date de convocation : 14 septembre 2018

Date d'affichage : 21 septembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents	:	18
Pouvoirs	:	1
Nombre de votants	:	19

Vote :	19
Pour :	19 (dont 1 pouvoir)
Abstention :	0
Contre :	0

**Adopté à l'unanimité**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-huit, le 19 septembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 14 septembre 2018, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

*Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Philippe BIGOTEAU, Hugues BIGÉ, Frédéric ETCHEGARAY, Michel KLISZ, Pierre SORHAITS, Michel GOÏY.*

*Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Sophie DELETTRE, Valérie RÉCART, Brigitte ETCHEVERRY, Marie-Dominique GAY, Mmes Emmanuelle DALLET, Dominique VIGIER.*

*Absent(s) excusé(s) : Mme Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT).*

*Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.*

**OJ n°6 : Avenant n°1 au marché de travaux pour  
l'aménagement du centre bourg  
lot n°2 : Réseaux secs**

Monsieur Le Maire rappelle :

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, le lot n°2 (réseaux secs) du marché de travaux a été attribué à l'entreprise E.T.P.M.

Le montant initial H.T s'élevait à 116 657.90€ (140 011.08€ TTC).

Des suppléments ont été demandés par la commune :

- Equipement et protection des bornes arrêt minute,
- Ajout d'une borne foraine supplémentaire,
- Ajout d'un candélabre pour les quais bus,
- Fourreaux et câblages supplémentaires avec remise aux normes du coffret électrique,

- Fourreaux et câblage supplémentaires pour le futur feu tricolore.

Le montant de l'avenant s'élève à 42 080.60€ HT (50 496.72€ TTC).

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver l'avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement du centre bourg, comme annexé à la présente délibération.

### **Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des collectivités Territoriales notamment l'article L.2122-22-4° ;

**Vu** le code des Marchés Publics, notamment l'article 28 ;

**Vu** la délibération de la commune de Bassussarry en date du 15 avril 2014 donnant délégation au Maire pour la passation des marchés quelle que soit la procédure de mise en concurrence ;

**Considérant** l'avis favorable de la commission des marchés publics du 11 septembre 2018,

**Considérant** la décision municipale n°DEC20170008 ;

- **Approuve** l'avenant n°1 aux marchés de travaux pour l'aménagement du centre bourg de Bassussarry, comme annexé,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier,
- **Dit** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal de la commune,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
**Paul BAUDRY.**



*us-Préfet de Bayonne,  
utoire le :*



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 21/09/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/09/2018